



CONSEIL  
COMMUNAL  
VULLY-LES-LACS

Salavaux, le 27 juin 2018

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAL DE  
VULLY-LES-LACS

Séance du 26 juin 2018

Présidence : M. Florian Failloubaz

Dans la séance du 26 juin 2018, les conseillers ont pris les décisions suivantes :

- D'accepter les comptes 2017,
- De refuser la demande de crédit de CHF 90'000.- pour la transformation de l'ancien bureau communal de Constantine,
- D'accepter la demande de crédit de CHF 176'800.- pour la réfection du bâtiment de la voirie à Vallamand-Dessous,
- D'accepter la motion Jean-Michel Loup et consorts « Modération des nouvelles constructions en zones villages.

**Election du bureau pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 :**

Président :	M. Alain Bally
Vice-Présidente :	Mme Nicole Arzrouni
Scrutateurs :	MM. Patrick Rattaz et Robert Schranz
Scrutateurs suppléants :	MM. Cédric Bardet et Fabian Wohlhauser